



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Membres

- Afférents 19
- En Exercice : 19
- Présents : 17
- Ayant pris part : 19

L'an deux mille vingt et un et vendredi trois septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
30/08/2021

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; M. Daniel CAMP ; M. Jean-Marie BRU ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Hélène POLDERVAART ; M. David FRANCO ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. Alain JAME ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage
30/08/2021

Excusés représentés : Mme Dominique GODOT-RAMADE représentée par Mme Pauline MARCOU MADER et Mme Aline COUTAREL représentée par Mme Pascale BARNA-LEGRAND.

Mme Pauline MARCOU MADER a été nommée Secrétaire de Séance.

Délibération N°2021-53 : Création de deux postes de conseillers municipaux délégués.

Faisant suite à la délibération 2021-51 ayant pour objet « Maintien du poste de 5ème Adjoint », Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à désigner les conseillers municipaux qui seront délégués : à l'informatique et la communication pour l'un et les Associations sportives, la gestion des chemins ruraux et des dossiers de bornage pour l'autre.

Monsieur le Maire propose que délégation soit donnée à Madame Dominique GODOT-RAMADE pour la gestion de l'informatique et la communication et à Monsieur Daniel CAMP pour les associations sportives, la gestion des chemins ruraux et des dossiers de bornage.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (0 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS et 18 voix POUR), adopte la proposition de Monsieur le Maire de désigner Madame Dominique GODOT-RAMADE pour la gestion de l'informatique et la communication et à Monsieur Daniel CAMP pour les associations sportives, la gestion des chemins ruraux et des dossiers de bornage.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Paul CHAMAYOU

